

l'école de Biologie de l'Université de Pensylvanie, en a été le plus grand ou rier.

C'est sous son impulsion autorisée et entraînée que les divers services se sont organisés et, en moins de cinq années il a su donner à l'idée directrice un plein développement.

Le Musée présente tout d'abord, pour les gens désireux de s'instruire, un ensemble de leçons de choses incomparable : ses collections sont des plus curieuses et des plus complètes et il est intéressant d'en faire connaître l'origine :

En 1876, à la suite de l'exposition de Philadelphie, cette ville avait conservé une partie des produits exposés. En 1893, M. Wilson conçut le projet de compléter les premières collections en y ajoutant celles qui provenaient de l'exposition Colombienne. Il réussit à obtenir l'appui du maire de Philadelphie, qui adressa une demande officielle en autorisation au Gouvernement fédéral.

"La cité de Philadelphie, disait le maire, vous informe que la splendide Exposition de produits des différentes nations qui ont apporté à l'Exposition Colombienne, pourront probablement être obtenus à la fin de cette Exposition pour être réunis et conservés dans une Musée commercial de tous les pays du monde. Ce Musée serait placé dans un édifice que l'on se propose de construire à Fairmont Park ; la Municipalité et le Conseil de la cité ont approuvé le projet et autorisé la construction.

Au nom de notre municipalité, je me permets d'exprimer l'espoir que le désir de fonder un Musée comme je l'ai dit, dans une cité bien connue par le nombre de ses manufactures, sera favorablement accueilli.

Le professeur William Wilson, directeur du département biologique de l'Université de Pensylvanie, ira vous présenter cette communication, en même temps que les désirs de la Municipalité et vous donnera tous renseignements sur le projet, je le recommande à l'aimable courtoisie de Votre Excellence."

La réponse fut favorable et on put obtenir la plupart des produits de l'Exposition. L'enthousiasme était si général à Philadelphie qu'immédiatement furent votés six mille dollars sur les fonds municipaux pour le transport des objets.

Le Musée fut divisé en :

- 1o Un musée commercial et économique ;
- 2o Un musée pédagogique ;
- 3o Un musée ethnologique et archéologique ;

- 4o Un musée d'histoire naturelle ;
- 5o Un musée général.

Il fut d'abord installé dans un local provisoire et bientôt transféré dans le magnifique hôtel que la cité de Philadelphie avait fait édifier et avait destiné à le recevoir.

Le Musée Commercial de Philadelphie est administré par un conseil de vingt deux membres, huit sont revêtus de fonctions officielles : ce sont le Gouverneur de Pensylvanie, le président du "Select Council," le président du "Common Council," le président du bureau de l'éducation publique, le surintendant des écoles, le surintendant d'Etat de l'éducation publique et le commissaire des forêts.

Il est dirigé par son fondateur, M. Wilson, assisté d'un nombreux personnel comprenant un chef et un chef-adjoint du Bureau des informations, un chef du département scientifique, un chef de laboratoire et un préposé au service des produits nationaux.

Le Musée bien que subventionné par le Gouvernement fédéral en est indépendant (1).

La Ville de Philadelphie, l'Etat de Pensylvanie, le Congrès fédéral ont voté des subventions qui s'ajoutent aux libéralités sans cesse accrues des particuliers : la seule cotisation annuelle de la Ville de Philadelphie a été portée successivement de \$20,000 (1894) à \$25,000 (1895), \$80,000 (1896) et \$100,000. Le Musée jouit d'un revenu qui dépasse \$200,000.

Le Musée comprend aujourd'hui une collection complète de tous les produits bruts ou manufacturés de tous les pays du monde : ces produits sous les divers aspects de leurs transformations industrielles font l'objet d'une double classification par contrées et par ordre de matières : chaque région du globe a les honneurs d'une exposition permanente (2) : chaque branche de l'activité humaine offre aux visiteurs un tableau d'ensemble.

On a annexé au musée proprement dit un *Département scientifique* et un *Bureau d'informations*. Le département scientifique compte cinq sections :

- I. Section d'installation, de préparation et de conservation ;
- II. Section d'identification, de

(1) On a prétendu que le Musée de Philadelphie était sous la domination des Trust : Philadelphie est, en effet, la ville où elles se développent.

(2) Restreindre ou même supprimer l'importation aux Etats-Unis de tous les produits que l'Amérique peut fabriquer, tel est le but poursuivi.

description scientifique et technique (catalogues, étiquettes) ;

III. Section d'investigation technique et laboratoire ;

IV. Section de correspondance et informations spéciales ; de recherches économiques et d'explorations systématiques ; distribution de matériel pour investigation scientifique confiée à des spécialistes ;

V. Bibliothèque scientifique et technique, compilation de travaux utiles, préparation du bulletin.

A ce département ressortit un laboratoire où l'on analyse les matières premières dont on recherche les emplois les plus fructueux ou les produits industriels de l'étranger que l'Amérique pourrait imiter (1).

Enfin, on vient de créer un service photographique pour les machines, modèles et échantillons.

L'œuvre du Bureau d'informations est de grouper toutes les données possibles sur le commerce et les relations économiques des peuples.

Le Bureau ne se borne pas à recueillir des renseignements demandés par les adhérents, il a une initiative très grande. Il reçoit, compulse des journaux, ouvrages, revues et tient toujours à jour une statistique commerciale et douanière universelle.

Il peut fournir des indications sur le prix de revient de toutes marchandises. Chaque genre d'industrie a ses fiches soigneusement cataloguées.

*A suivre.*

## NOUVELLE LEGISLATION ANGLAISE SUR LES SOCIÉTÉS PAR ACTIONS

La nouvelle législation anglaise sur le lancement des Sociétés par actions est devenue exécutoire le 1er janvier dernier. Elle s'applique à toute Société qui fait appel au public pour le placement de ses titres.

En voici l'économie :

1.—Le prospectus est obligatoire. C'est un document signé par toutes les personnes qui se proposent de prendre part à la direction de la Société, et déposé, avant sa publication, chez le fonctionnaire nommé "Registrar."

L'esprit de la loi, c'est que le prospectus doit exposer complètement l'affaire offerte ; et c'est pourquoi les pénalités pour faux pro-

(1) Chaque produit y est étudié au point de vue historique, chimique, commercial, au point de vue surtout des transformations dont il est susceptible.